

tenter d'enquêter. Voyons un peu sur quoi portera l'enquête du comité. On peut difficilement dire que ses membres sont dégagés des liens de parti.

Si désintéressés et si sincères que soient les députés, il existera toujours des préjugés qu'il sera difficile de surmonter. Il ne s'agit pas de mettre en doute la sincérité et le désintéressement des honorables députés qui feront partie du comité, mais j'ose affirmer que tout ce qui peut avoir quelque portée sur le programme du Gouvernement aura bien du mal à trouver une petite fente par où se faire jour. Le Gouvernement nous dit: "Que la lumière vienne et qu'elle éclaire notre obscurité!" Je me demande si c'est une prière ou rien que des mots. Il se peut qu'il y ait de la resserre et du mercantilisme. Il se peut aussi qu'il y ait des coalitions. Mais comment diable le présent comité pourra-t-il se renseigner là-dessus? Il pourra découvrir quelques individus qui, après enquête, seront peut-être punis, et je suis d'avis qu'ils devraient l'être. Mais, pour que le comité fasse de la besogne utile, il lui faudra des mois et des mois afin de mener à bien les innombrables enquêtes qui s'imposent.

Obtiendra-t-il ses renseignements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre? Rappelons que celle-ci, le 30 novembre 1947, avait un personnel de 1,384 et un total mensuel de traitements de \$265,247, non compris les frais de déplacements, de bureaux, etc. Si la Commission des prix et du commerce en temps de guerre dépense quelque \$265,000 par année pour enquêter, paraît-il, sur les prix, que coûtera le comité à la population canadienne et quels résultats atteindra-t-il? A moins de lui consentir des dépenses aussi importantes, on n'arrivera à aucun résultat valable. Si le comité doit obtenir ses renseignements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, pourquoi l'instituer? A mon sens, un rapport soumis par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ne saurait jeter aucun discrédit sur cet organisme et j'ai la certitude que le désir du Gouvernement sera réalisé car il pourra tirer satisfaction de la lumière découlant du témoignage que présentera la Commission des prix et du commerce en temps de guerre; il n'en résultera aucun détriment pour le Gouvernement.

Le premier ministre a en outre déclaré:

...la résolution dont nous sommes saisis ne comporte rien d'autre que ce qui y est exposé, c'est-à-dire l'invitation faite à la Chambre des communes d'instituer un comité spécial...

[M. Ross (St. Paul's).]

Et ainsi de suite. Il m'est impossible, je le crains, d'être d'accord avec le premier ministre sur ce point. A quoi tend la résolution? Le Gouvernement dispose du personnel et des rouages nécessaires pour se procurer les renseignements qu'il lui faut, même si tous les détails ne sont pas actuellement disponibles. Il pourrait, par exemple, s'adresser à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, à la division des enquêtes sur les coalitions, au Bureau de la statistique, au service de la statistique de la Banque du Canada, à la Commission de contrôle du change étranger, au ministère du Commerce et à celui des Finances. Qu'avons-nous besoin d'un autre comité? Si nous ne pouvons obtenir de renseignements de toutes ces sources, je ne sais plus à qui m'adresser. Il est fort peu probable que le comité puisse nous fournir plus de renseignements que ne pourrait en obtenir de ces personnes tout autre comité parlementaire.

A mon point de vue, ce comité ne sera qu'un autre bureau de renseignement pour le compte du Gouvernement. Je ne lui vois pas d'autre utilité. Le Gouvernement a laissé s'empirer la cherté des denrées et la situation ne fait que s'aggraver. Il l'a laissée à son libre cours, comme il avait agi à l'égard de l'écoulement de nos dollars américains jusqu'à ce que le moment devint critique. Dans un cas comme dans l'autre, il n'a fait que tergiverser et maintenant, grâce à ce comité, il espère apaiser les esprits. Le programme d'austérité qu'a inauguré le Gouvernement, à la suite de la crise du dollar, porte un coup déloyal à la population canadienne. Le Gouvernement a cherché à l'apaiser en lui annonçant les accords de Genève, mais cela n'a pas eu l'effet. Tôt ou tard, le coût de la vie va terrasser la population du pays et le Gouvernement avec elle. En attendant, il pivote sur place avec l'espoir que tout tournera pour le mieux. Ce ne sont que moyens dilatoires auxquels il continuera d'avoir recours pendant les mois que consacrera le comité à poursuivre ses délibérations et à obtenir des renseignements. D'ici là, le Gouvernement placera le fardeau de ses responsabilités sur les épaules du Parlement. Que sortira-t-il de tout cela? Nul ne peut le dire. Puis, comme c'est toujours le cas quand le Gouvernement est dans une impasse, les honorables vis-à-vis arriveront à la Chambre en portant une rose à la boutonnière.

Autre chose que je ne comprends pas. Pourquoi le premier ministre dit-il que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre avait été avertie de prendre des mesures et priée de pousser plus loin l'examen?